



# LYCÉE INTERNATIONAL JEANNE D'ARC

28, rue Delarbre  
63037 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

04-73-92-66-10

[0630019d@ac-clermont.fr](mailto:0630019d@ac-clermont.fr)

# UN LYCÉE OUVERT À L'INTERNATIONAL

Le lycée Jeanne d'Arc se caractérise par la diversité de son offre d'enseignement en langues vivantes et par ses sections diplômantes : près d'un élève sur deux (770 élèves) est « profilé » soit en section internationale, binationale ou sections européennes.

## Section Internationale anglophone ou chinoise

*Baccalauréat Français International (BFI)*

## Section Abibac :

*Délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur allemand.*

## Section Bachibac :

*Délivrance simultanée du baccalauréat français et du Bachillerato espagnol.*

## Sections européennes Anglais – Espagnol et Allemand

*(élèves du secteur uniquement)*

### Langues vivantes A :

*Anglais  
Allemand  
Chinois*

*Espagnol  
(Bachibac et Euro espagnol  
uniquement)*

### Langues vivantes B :

*Anglais  
Allemand  
Espagnol  
Italien  
Chinois*

### Langues vivantes C :

*Espagnol  
Russe  
Italien*

*Un dispositif d'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) permet aux élèves non francophones d'accompagner les apprentissages.*

*Une ouverture internationale appuyée sur des échanges et séjours et voyages linguistiques*

*&*

*L'intervention de nombreux assistants étrangers enrichit la pratique de l'oral et la connaissance des cultures : Anglais, allemands, espagnols, russes, italiens.*

*&*

*L'accueil de nombreux élèves en séjour linguistique individuel pour des durées de quelques semaines à l'année scolaire dans les programmes spécifiques (Voltaire, Sauzay...) ou appuyés sur des associations.*

*L'établissement accueille des élèves étrangers pour une durée variable de quelques semaines à l'année scolaire.*

# Classe de seconde

## Enseignements communs:

- ✓ Français (4h)
- ✓ Histoire-géographie (3h)
- ✓ Langue vivante A et Langue vivante B (5h30 au total)
  - Langue vivante A au choix : Anglais, Allemand
  - Langue vivante B au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Chinois
- ✓ Mathématiques (4h)
- ✓ Physique-chimie (3h)
- ✓ Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- ✓ Éducation physique et sportive (2h)
- ✓ Enseignement moral et civique (0h30)
- ✓ Sciences économiques et sociales (1h30)
- ✓ Sciences numériques et technologie (1h30)
- ✓ Accompagnement personnalisé et accompagnement au choix de l'orientation (1h30)

**Total d'heures par semaine (enseignements communs et accompagnements) = 28h.**

## Enseignements optionnels -1enseignement général au choix parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité au choix parmi : Latin (2h) - Grec (1h)  
ou
- Langue vivante C au choix parmi: Espagnol (3h) - Italien (3h) - Russe (3h)  
ou
- Arts au choix parmi : Arts plastiques (3h) -Musique (3h)

***Les élèves peuvent compléter leur cursus en choisissant en plus de suivre les enseignements d'une section EURO, ABIBAC, BACHIBAC ou Internationale Anglophone ou Chinoise à la condition que leur dossier soit retenu :***

- **Sections EURO (1h30 à 2h) au choix:** Anglais – Espagnol – Allemand
- **ABIBAC :** Allemand <sup>(1)</sup> (6h) Histoire Géographie <sup>(1)</sup> (4h)
- **BACHIBAC :** Espagnol (1) (4h) - Histoire Géographie (1) (3h)
- **OPTION INTERNATIONALE ANGLOPHONE :** Anglais <sup>(1)</sup> (5h) - Histoire Géographie <sup>(1)</sup> (4h)
- **OPTION INTERNATIONALE CHINOISE :** Chinois (2h) Langue et littérature (4h) Maths (2h en DNL)

(1) Ces heures d'enseignement dispensent des heures d'enseignements communs de LVA et d'histoire-géographie.

**Atelier artistique : chorale (2h)  
possible pour tous les élèves de seconde**

# Classe de première

## Enseignements communs :

- ✓ Français (4h)
- ✓ Histoire-Géographie (3h)
- ✓ Langue vivante A et Langue vivante B (4h30 au total)
  - Langue vivante A au choix : Anglais, Allemand
  - Langue vivante B au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Chinois
- ✓ Éducation physique et sportive (2h)
- ✓ Enseignement moral et civique (0h30)
- ✓ Enseignement scientifique (2h) + pour ceux sans spécialité Maths : Mathématiques (1h30)
- ✓ Accompagnement personnalisé et Accompagnement au choix de l'orientation (1h30)
- ✓ **3 Enseignements de spécialité**

**Total d'heures par semaine (enseignements communs, spécialités et accompagnements : 29h30)**

## Enseignements optionnels -1enseignement général au choix parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité au choix parmi : Latin (2h) - Grec (1h)  
ou
- Langue vivante C au choix parmi : Espagnol (3h) - Italien (3h) - Russe (3h)  
ou
- Arts au choix parmi : Arts plastiques (3h) - Musique (3h)

**Les élèves peuvent compléter leur cursus en choisissant en plus de suivre les enseignements d'une section EURO, ABIBAC, BACHIBAC ou Internationale à la condition que leur dossier soit retenu :**

- **Sections EURO (1h30 à 2h) au choix:** Anglais – Espagnol – Allemand
- **ABIBAC :** Allemand <sup>(1)</sup> (6h) Histoire Géographie <sup>(1)</sup> (4h)
- **BACHIBAC :** Espagnol <sup>(1)</sup> (4h) - Histoire Géographie <sup>(1)</sup> (3h)
- **BACCALAURÉAT FRANÇAIS INTERNATIONAL**

(1) Ces heures d'enseignement dispensent des heures d'enseignements communs de LVA et d'histoire-géographie

**Atelier artistique : chorale (2h)  
possible pour tous les élèves de première**

## LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ AU LYCÉE INTERNATIONAL JEANNE D'ARC

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première (3 enseignements de spécialité) et de terminale (2 enseignements parmi les trois initiaux). Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

**Mathématiques :** L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

**Physique-chimie :** L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

**Sciences de la vie et de la Terre :** L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

**Numérique et science informatique :** L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.)

**Sciences économiques et sociales :** L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

**Humanités, littérature et philosophie :** La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

**Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques :** La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

**Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais au lycée Jeanne d'Arc) :** L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (en anglais au lycée Jeanne d'Arc) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction). Attention cette spécialité ne peut être prise par les élèves de section internationale (langue anglaise).

**Arts Musique :** L'enseignement de spécialité de **musique** (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.



# SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

## Objectifs des sections internationales :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves anglophones dans le système éducatif français.
- Former des élèves français à la pratique approfondie de l'Anglais.
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.
- **Elles permettent de valider le BFI (Baccalauréat Français International).**

## Fonctionnement de la section internationale anglophone :

Elle fonctionne selon un système binational.

L'élève scolarisé en classe menant au BFI suit :

- les mêmes enseignements que les élèves engagés dans un parcours traditionnel conduisant au baccalauréat général, à savoir : les enseignements de tronc commun, les enseignements de spécialité et éventuellement, des enseignements optionnels ;
- des enseignements complémentaires spécifiques à la préparation du BFI :

En seconde :

**Langue et littérature** (5h /semaine)

**Discipline non linguistique : l'histoire-géographie** pour moitié en anglais (4h/semaine) ;

En première et en terminale :

**Connaissance du monde** (2h/semaine) ;

**Discipline non linguistique : l'histoire-géographie** pour moitié en anglais (4h/semaine) ;

**Approfondissement culturel et linguistique** (4h/semaine).

**Les programmes, pédagogies et évaluations s'inspirent des standards britanniques.** Les méthodes pédagogiques sont empiriques, collaboratives, exploratoires et interactives : l'élève est acteur ; il construit son apprentissage et son esprit critique autour de débats, séminaires et discussions.

## Examens préparés :

- Le baccalauréat traditionnel « voie générale »
- Le baccalauréat Français Internationale (B.F.I.) voie générale qui est l'aboutissement normal des études secondaires suivies dans les sections internationales. Les épreuves spécifiques sont présentées dans la langue de la section et sont organisées en concertation avec les autorités étrangères.

## Perspectives d'orientation :

- Permet une excellente maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée.
- Favorise l'ouverture internationale.
- Reconnaissance du BFI par les universités anglaises (maîtrise équivalente à celle de locuteur natif (C1-C2) et écriture analytique).

## **Recrutement**

***Une première sélection est faite sur dossiers.***

***Les élèves présélectionnés doivent ensuite passer des tests écrits et oraux : ils seront convoqués au lycée Jeanne d'Arc pour ces tests.***



## SECTION INTERNATIONALE CHINOISE

### Objectifs de la section internationale chinoise :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves de langue maternelle chinoise dans le système éducatif français ;
- Former des élèves français à la pratique approfondie de la langue chinoise, devenue indispensable sur le marché du travail ;
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés (Chine continentale, Taiwan, Singapour...).
- **Elle permet de valider le BFI (Bac Français International).**

### Public concerné :

La Section Internationale Chinoise (SIC) est une filière d'excellence qui s'adresse à des élèves capables d'absorber une forte charge de travail et possédant une solide motivation.

Pour le recrutement, les élèves doivent passer des **tests écrits et oraux**. Seuls les élèves ayant été dans une classe SIC au collège en sont exemptés, dès lors qu'ils ont validé le DNB mention internationale.

Les profils suivants pourront être acceptés dans la SIC du lycée Jeanne d'Arc :

- élèves de culture sinophone, binationaux ou bilingues chinois-français ;
- élèves ayant suivi le cursus SIC à l'école primaire et/ou au collège ;
- élèves ayant appris le chinois en tant que LVA ou LVB et ayant satisfaits aux tests d'entrée

### Fonctionnement pédagogique :

L'élève scolarisé en classe menant au BFI suit :

- les mêmes enseignements que les élèves engagés dans un parcours traditionnel conduisant au baccalauréat général, à savoir : les enseignements de tronc commun, les enseignements de spécialité, et éventuellement des enseignements optionnels ;
- des enseignements complémentaires spécifiques à la préparation du BFI :

En seconde :

- 2h/semaine de **chinois**
- 4h/semaine de **langue et littérature**
- 2h/semaine **mathématiques** (Discipline Non Linguistique : DNL)

En première et terminale :

- 2h/semaine de **chinois**
- 2h/semaine d'**approfondissement culturel et linguistique**
- 2h/semaine de **connaissance du monde**
- 2h/semaine **enseignement scientifique**

### Examens préparés :

- Le baccalauréat traditionnel « voie générale »
- le Baccalauréat Français International (BFI), constitué d'épreuves spécifiques présentées dans la langue de section : (**Approfondissement Culturel et Linguistique, Enseignement scientifique, Connaissance du Monde**).

### Recrutement

**Une première sélection est faite sur dossiers.**

**Les élèves présélectionnés doivent ensuite passer des tests écrits et oraux (sauf les élèves qui ont validé le DNB mention internationale) : ils seront convoqués au lycée Jeanne d'Arc pour ces tests.**

# SECTION ABIBAC

Le cursus Abibac existe en France et en Allemagne depuis une trentaine d'années. AbiBac est une contraction des mots Abitur et Baccalauréat, l'Abitur étant l'équivalent du Bac en Allemagne. Le but de cette section est donc de préparer nos élèves à l'obtention d'un double diplôme, de leur permettre, s'ils le souhaitent, de poursuivre des études en Allemagne ou de suivre des cursus binationaux et, d'une manière générale, d'atteindre un excellent niveau en langue allemande.

## Recrutement :

**Le dossier de candidature est instruit par le lycée dans le cadre de la procédure d'orientation.**

L'AbiBac se veut un parcours d'excellence sans être pour autant un parcours élitiste. Ce cursus ne s'adresse pas prioritairement à des élèves déjà bilingues bien que certains y aient trouvé une nouvelle motivation. Il est ouvert aux élèves qui ont eu des résultats solides en allemand au collège, qui apprécient et veulent approfondir cette matière.

Motivation : les élèves doivent s'engager à participer à un échange en Seconde, accepter d'avoir 4 heures de cours supplémentaires par rapport à un cursus standard, il est préférable qu'ils apprécient la lecture et il est évident qu'ils doivent aimer la langue allemande puisqu'ils auront 10 heures d'enseignement en allemand par semaine sur trois ans.

D'autre part, il leur est vivement recommandé de participer en classe de Seconde à un programme personnel d'échange avec un correspondant allemand (3 mois pour le programme Sauzay, 6 mois pour le programme Voltaire)

**Le cursus AbiBac est compatible avec tous les enseignements de spécialité**

**Les élèves se retrouvent dans le même groupe en Première et Terminale pour les cours d'histoire-géographie et de littérature et civilisation allemande.**

## Horaires et programmes :

- **Histoire et géographie** : 4 heures hebdomadaires en Seconde, Première et Terminale : l'enseignement se fait exclusivement en allemand, les élèves n'ont plus de cours d'histoire-géographie en français. Le programme est exactement le même que celui des autres élèves en Seconde et Première et sensiblement le même en Terminale. Les professeurs restent naturellement conscients des difficultés des élèves en début de cursus et leur facilitent la tâche en leur fournissant des listes de vocabulaire spécifique et en travaillant de manière très progressive.
- **Langue, littérature et civilisation** : 6 heures hebdomadaires en Seconde, Première et Terminale (langue allemande et son évolution...) L'examen porte sur le programme de **Première** et de **Terminale**.
- **Les élèves bénéficient en Seconde d'une heure quinzaine avec un(e) assistant(e).**

## Examen final :

Les élèves d'AbiBac rédigent des **épreuves finales** dans leurs deux matières spécifiques. Ces **épreuves d'allemand et d'histoire géographique** sont soumises à une double notation : **une note pour le Bac** (le niveau de langue exigé est celui d'une classe de Terminale standard), **une note pour l'Abitur**. Ces notes correspondent respectivement aux critères exigés par les deux pays. **Le système de double notation permet ainsi aux élèves de ne pas mettre en péril leurs résultats au Baccalauréat en choisissant le cursus Abibac.**

## Ouverture internationale et débouchés

Le fait d'avoir suivi un cursus *AbiBac* représente incontestablement un plus pour les dossiers d'admission en Classes Préparatoires et toutes autres filières sélectives.

Beaucoup d'élèves issus de notre section *AbiBac* se sont orientés vers des cursus franco-allemands (Sciences-Po Nancy, cursus de droit franco-allemand Paris-Cologne), d'autres sont allés en Classes Préparatoires où leurs résultats en allemand sont brillants, certains ont choisi de suivre leurs études en Allemagne (médecine, droit, sciences politiques), bien d'autres ont simplement fait leurs études en France. D'une manière générale, les cursus franco-allemands post Bac se développent dans toutes les branches (scientifiques, économiques et autres) et nos élèves d'AbiBac ont toutes les chances de les intégrer et d'y réussir brillamment.

# SECTION BACHIBAC

## Présentation :

Bachibac est la concentration des mots Bachillerato et Baccalauréat, le Bachillerato étant l'équivalent du Bac en Espagne. Le but de cette section est donc de préparer les élèves à l'obtention d'un double diplôme, de leur permettre s'ils le souhaitent de poursuivre des études en Espagne ou de suivre des cursus binationaux et, d'une manière générale, d'atteindre un excellent niveau en langue espagnole.

**Le cursus Bachibac est compatible avec toutes les spécialités proposées en classe de première.**

**Les élèves sont ensemble en Première et Terminale pour les cours d'histoire-géographie et de littérature et civilisation espagnole.**

Il n'existe aucun engagement définitif, des passerelles sont possibles : un élève peut abandonner la Section Bachibac après la Seconde ou la Première si ses résultats sont décevants ou si la charge de travail est trop lourde. D'autre part, il est possible d'intégrer la Section Bachibac jusqu'au début de la classe de Première.

## Recrutement :

Le dossier de candidature est instruit par le lycée d'accueil dans le cadre de la procédure d'orientation.

La Section Bachibac se veut un parcours d'excellence sans être pour autant un parcours élitiste.

**Elle s'adresse aux élèves de Classes Bilangues mais aussi aux élèves motivés ayant suivi au collège un enseignement d'Espagnol en LV2.**

## Horaires et Programmes :

- **Histoire et géographie:** 3 heures hebdomadaires en Seconde puis 4 en Première et Terminale. L'enseignement se fait en langue espagnole. Les élèves n'ont plus de cours d'histoire-géographie en français. Le programme est le même que celui des autres élèves de Seconde, Première, Terminale.
- **Langue, littérature et civilisation :** 4 heures hebdomadaires en Seconde, Première et Terminale.
  - **Classe de Seconde:**  
Reprise méthodique des bases grammaticales.  
Travail sur des thèmes relatifs au monde hispanique à partir de documents authentiques et variés (textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques, documents sonores, publicité, films...)
  - **Classes de Première et de Terminale**  
Entraîner à la lecture critique.  
Initier l'élève à la découverte de la littérature espagnole et latino-américaine.  
Connaître et analyser de façon approfondie, sur le plan linguistique et littéraire des morceaux choisis et œuvres fondamentales de la littérature espagnole, du XVI au XXI. En classe de terminale s'ajoute l'étude de deux œuvres littéraires dans leur intégralité.

## EXAMEN :

L'évaluation spécifique d'histoire et géographie est une épreuve écrite d'une durée de 5 heures portant sur le programme de la classe de Terminale.

L'évaluation spécifique de langue littérature et civilisation porte sur le programme de Première et Terminale. Elle se compose :

- d'une épreuve écrite de 4 heures en deux parties : Un commentaire de texte puis un essai (le sujet portera sur l'une des deux œuvres étudiées en classe)
- Une épreuve orale de 40 minutes (20 minutes de préparation, 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).

# SECTION EUROPÉENNE - ALLEMAND

## Objectifs :

- Obtenir le baccalauréat mention « section européenne ». Cette mention peut s'obtenir très facilement si le travail fourni pendant l'année scolaire est régulier. Elle permet aux élèves d'intégrer plus facilement des formations franco-allemandes dans les universités ou dans les grandes écoles, formations dont le nombre est chaque année en hausse.

La mention « section européenne » dispense les bacheliers de tout examen d'entrée pour accéder aux études universitaires en Allemagne. En outre, elle constitue une preuve de compétence en langue allemande pour la recherche d'un emploi en France.

- Acquérir un bon niveau de langue allemande qui est un atout important, quelles que soient les études supérieures poursuivies ultérieurement (classes préparatoires, écoles supérieures d'ingénieur, de commerce..., université).

C'est un atout majeur pour l'insertion dans le monde du travail.

## Formation

Les horaires hebdomadaires sont les mêmes que pour toutes les classes de Seconde, de Première et de Terminale.

Les élèves sont regroupés pour les cours d'histoire-géographie en allemand.

- **Classe de Seconde** : Langue vivante allemand + 1 heure et demie d'histoire-géographie en allemand + 1 heure avec l'assistant(e) d'allemand
- **Classe de Première** : Langue vivante allemand + 1 heure et demie d'histoire-géographie en allemand + 1 heure avec l'assistant(e) d'allemand
- **Classe de Terminale** : Langue vivante allemand + 1 heure et demie d'histoire-géographie en allemand + 1 heure avec l'assistant(e) d'allemand.

## L'obtention de la mention « section européenne »

- L'épreuve d'allemand au baccalauréat est celle de contrôle continu prévue pour l'enseignement commun d'allemand. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12 sur 20.
- L'évaluation spécifique de contrôle continu qui doit être supérieure à 10 sur 20:
- Interrogation orale d'Histoire Géographie en allemand comptant pour 80% de la note globale (20 minutes de préparation et 20 d'interrogation) portant sur le programme de Première ou de Terminale.
- Note sanctionnant la scolarité de l'élève en allemand et DNL histoire Géographie pour 20% de la note globale.

## Les particularités de la section européenne :

Chaque année, **un échange** est organisé en classe de Seconde **avec le Lycée Romain Rolland de Berlin**. Les élèves des deux pays effectuent un séjour dans le pays partenaire.

Deux autres possibilités d'**immersion linguistique** sont également offertes aux élèves de la section européenne en classe de Seconde dans le cadre des programmes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : un séjour de six mois (de mars à août) en Allemagne dans le cadre du programme Voltaire, et un séjour de trois mois (généralement en fin d'année) en Allemagne dans le cadre du programme Sauzay.

## Recrutement :

La **motivation** est, avant même le niveau linguistique acquis au collège, un gage de réussite dans la section. La section s'adresse à **tous les élèves ayant suivi un enseignement de LV1 ou de LV2 classique**.

La candidature à une section européenne s'instruit à partir du collège d'origine et **concerne uniquement les élèves de notre secteur**. La sélection au lycée se fait au vu des résultats.

# SECTION EUROPÉENNE - ANGLAIS

La section européenne anglais s'inscrit dans le développement du multilinguisme et l'amélioration de l'enseignement des langues. Elle a pour vocation de proposer un enseignement renforcé de l'anglais, l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique et la connaissance approfondie de la culture du pays de la section.

## Objectifs :

- Obtenir le **baccalauréat mention «section européenne»**. Cette mention peut s'obtenir facilement si le travail fourni pendant l'année scolaire est régulier. Elle permet aux élèves d'intégrer plus facilement des formations franco-anglaises dans les universités ou dans les grandes écoles, formations dont le nombre est chaque année en hausse.
- La mention « section européenne » constitue une preuve de compétence en langue anglaise pour la recherche d'un emploi en France.
- Acquérir un bon niveau en langue anglaise qui est un atout important, quelles que soient les études supérieures poursuivies ultérieurement.

## Formation :

Les élèves sont regroupés pour les cours de DNL en anglais.

- **Classe de seconde** : Langue vivante anglais + 2 heures DNL Histoire Géographie
- **Classe de première** : Langue vivante anglais + 1 heure et demie à 2 heures de DNL Histoire Géographie, SVT ou mathématiques.
- **Classe de Terminale** : Langue vivante anglais + 1 heure et demie à 2 heures de DNL Histoire Géographie, SVT ou mathématiques.

## Obtention de la mention « section européenne » :

- L'épreuve d'anglais au baccalauréat est celle de contrôle continu prévue pour l'enseignement commun d'anglais. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12 sur 20.
- L'évaluation spécifique de contrôle continu qui doit être supérieure à 10 sur 20 :
  - Interrogation orale d'Histoire Géographie, de SVT, ou de Mathématiques en anglais comptant pour 80% de la note globale (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation) portant sur le programme de Première ou de Terminale.
  - Note sanctionnant la scolarité de l'élève en anglais et DNL pour 20% de la note globale.

## Recrutement :

La **motivation** est, avant même le niveau linguistique acquis au collège, un gage de réussite dans la section.

La section s'adresse à **tous les élèves ayant suivi un enseignement de LV1 ou de LV2 classique.**

La candidature à une section européenne s'instruit à partir du collège d'origine et **concerne uniquement les élèves de notre secteur.**

La sélection au lycée se fait au vu des résultats.



# SECTION EUROPÉENNE - ESPAGNOL

*La section européenne espagnol a pour vocation de proposer un enseignement plus soutenu ouvert sur l'Espagne et les pays d'Amérique latine. L'apprentissage renforcé des langues ainsi que l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique dès la Seconde ainsi que les programmes de partenariat placent les élèves dans une situation propice à la perception des enjeux civiques, culturels et éducatifs du dialogue interculturel.*

## **Objectifs :**

- **Obtenir le baccalauréat mention « section européenne ».** Cette mention peut s'obtenir facilement si le travail fourni pendant l'année scolaire est régulier.
- **Connaissance approfondie de la culture des pays européens.**
- **Améliorer les aptitudes linguistiques.**

## **Formation :**

- **Classe de seconde** : Langue vivante espagnol + 2 heures DNL Histoire Géographie, les élèves sont dans la même classe.
- **Classe de première** : Langue vivante espagnol + 2 heures de DNL Histoire Géographie. Les élèves sont regroupés pour les cours communs d'espagnol et de DNL Histoire Géographie.
- **Classe de Terminale** : Langue vivante espagnol + 2 heures de DNL Histoire Géographie. Les élèves sont regroupés pour les cours communs d'espagnol et de DNL Histoire Géographie.

## **Obtention de la mention « section européenne espagnol » :**

- **L'épreuve d'espagnol** au baccalauréat est celle de contrôle continu prévue pour l'enseignement commun d'espagnol. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12 sur 20.
- **L'évaluation spécifique de contrôle continu qui doit être supérieure à 10 sur 20:**
  - **Interrogation orale d'Histoire Géographie en espagnol comptant pour 80% de la note globale** (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation) portant sur le programme de Terminale.
  - **Note sanctionnant la scolarité de l'élève en espagnol et DNL histoire Géographie pour 20% de la note globale.**

## **Les particularités de la section européenne :**

Des échanges sont organisés avec des établissements scolaires espagnols.

### **Recrutement :**

La motivation est, avant même le niveau linguistique acquis au collège, un gage de réussite dans la section.

La section s'adresse à tous les élèves ayant suivi un enseignement d'espagnol classique.

La candidature à une section européenne s'instruit à partir du collège d'origine et **concerne uniquement les élèves de notre secteur.**

La sélection au lycée se fait au vu des résultats.



# LANGUE RARE - LE CHINOIS (LVB)

## POURQUOI APPRENDRE LE CHINOIS – MANDARIN ?

### L'intérêt pédagogique :

Les cours permettent de s'initier à la langue et la culture chinoise. C'est l'occasion d'apprendre une autre façon de penser, découvrir une autre philosophie, une autre façon de voir le monde. L'apprentissage du chinois développe la mémoire visuelle et la mémoire inexploitée par le système des langues Indo-européennes.

### L'intérêt culturel :

C'est toute la civilisation de l'Extrême Orient à laquelle l'étude de la langue chinoise donne accès. Comme toute autre langue, le chinois comporte de nombreuses expressions et vocabulaires qui reflètent des traditions, valeurs et idées transmises par les générations.

### Un atout dans le monde :

La Chine est devenue un acteur essentiel de l'économie mondiale. La demande en professionnels expérimentés maîtrisant la langue chinoise ne cesse de croître. Un niveau minimum de chinois offrira d'excellentes chances. Apprendre le chinois comme langue étrangère est un passeport pour l'emploi.

### Un défi :

Contrairement à l'opinion répandue, le chinois n'est pas une langue difficile. Elle ne contient ni désinence grammaticale (pas de conjugaison, pas de déclinaison), ni aucune marque de genre ou de nombre mais c'est un défi intellectuel. Le système d'écriture et de prononciation à quatre tons (modulations sonores sur les voyelles) constitue un véritable défi d'apprentissage. L'écriture paraît complexe et belle. Mais une analyse des graphies alliée à quelques considérations d'ordre étymologique la rend abordable. Il faut cependant du travail pour bien réussir son apprentissage.

### Une langue commune de l'Asie

L'anglais demeure toujours la première langue du monde. Toutefois un changement lent mais durable est en train de s'opérer dans la hiérarchie des langues employées dans les échanges entre pays asiatiques. Le mandarin s'impose progressivement comme langue privilégiée dans les échanges internationaux. En particulier dans des pays comme le Japon et la Corée, mais aussi l'Indonésie, la Thaïlande, le Vietnam, les Philippines et la Malaisie, le chinois devient peu à peu la langue étrangère la plus populaire. En apprenant le chinois, vous serez non seulement capable de communiquer avec les chinois d'origine, mais aussi avec des asiatiques, qui de plus en plus nombreux étudient le chinois comme langue étrangère.



# L'ITALIEN (LVB ou LVC)

## *L'italiano. Perché no ?*

*Apprendre l'italien est un atout supplémentaire dans sa vie personnelle et professionnelle.*

### **L'italien, une langue pour demain**

L'Italie est membre du G20 : huitième puissance économique mondiale, elle est l'une des toutes premières puissances économiques européennes, troisième partenaire commercial de la France, après l'Allemagne et la Chine.

### **L'italien, un plus sur le marché du travail**

L'Italie est présente et reconnue dans tous les cycles de formation à l'Université, du BTS aux Grandes Ecoles.

### **L'italien, l'accès à une culture riche**

Comment ignorer tout ce que l'Europe et le monde doivent à l'Italie ?

Selon l'UNESCO, l'Italie possède 50% des richesses culturelles de l'Europe et 40% du patrimoine culturel mondial.

Héritière d'un passé prestigieux, elle conjugue au présent les arts, la littérature et les sciences. L'italien, langue dynamique et formatrice est la plus proche du latin, permettant ainsi une meilleure connaissance du français.

Etudier l'italien est un choix raisonnable car c'est s'engager sur une voie d'avenir ancrée dans les réalités économiques et culturelles du troisième millénaire.

### **Formation**

Classe de seconde :

- LVB : 2 heures 30 par semaine en 2<sup>ème</sup> langue vivante
- LVC : 3 heures par semaine d'enseignement facultatif en 3<sup>ème</sup> Langue Vivante.

L'intervention d'une assistante italienne enrichit la pratique de l'oral et la connaissance de la culture.

*« L'italien est un français heureux... » (Jean Cocteau)*

# L'ESPAGNOL (LVC)

*L'espagnol est parlé par 400 000 000 de personnes en Espagne, en Amérique Latine mais aussi aux Etats Unis.*

C'est un enseignement facultatif (3 heures de cours hebdomadaires).

Les qualités d'un élève qui s'intéresse à une troisième langue sont avant tout le désir de communiquer, la curiosité envers le monde qui l'entoure et la découverte des spécificités d'autres pays ainsi que d'autres cultures et civilisations étrangères.

## Les objectifs :

Acquérir en trois ans une nouvelle langue vivante pour:

- enrichir sa culture (langue et civilisation hispanique)
- avoir un atout supplémentaire dans la vie professionnelle
- développer une aptitude à la mobilité dans les études et le travail à l'étranger.

## Poursuite d'études :

Cette option est recommandée pour les élèves qui envisagent les formations suivantes :

- les métiers du tourisme
- les études littéraires
- les études économiques
- le secrétariat en entreprise
- le commerce international



# LANGUE RARE - LE RUSSE (LVC)

## *FAITES DU RUSSE !*

### Une langue de culture

Le russe est une langue « rare » dans l'enseignement secondaire en France, mais c'est la langue la plus parlée en Europe avec 300 millions de locuteurs russophones.

En étudiant le russe, on apprend une autre façon de penser, on découvre une autre culture et une autre civilisation, on se familiarise avec les grands noms de l'histoire (Ivan le Terrible, Pierre le Grand, Catherine II, Staline...) et de la littérature (Pouchkine, Tolstoï, Dostoïevski, Tchekhov, Soljenitsyne...).

### Une langue rigoureuse et formatrice

Comme le latin et l'allemand, la langue russe est une excellente école de rigueur. Son étude ne demande ni plus ni moins de travail qu'une autre langue. L'alphabet cyrillique ne constitue pas un réel obstacle à l'apprentissage (la moitié des lettres nous sont connues).

**De plus, faire du russe est un excellent moyen pour revoir les bases de la grammaire française.**

### Les débouchés

En bonne place sur un CV, la connaissance du russe marque **une originalité** et **une certaine ouverture d'esprit** et permet de se distinguer.

Dans tous les domaines (droit international, gestion, sciences et techniques, commerce, finances, industrie, recherche scientifique, recherche spatiale, journalisme, immobilier, armée, logistique...), **la connaissance du russe peut constituer un atout précieux et transformer un bon spécialiste en un spécialiste irremplaçable.**

### L'enseignement du russe au lycée

L'horaire d'enseignement est de **trois heures par semaine** en option LVC. S'ils le souhaitent, les élèves peuvent continuer en première et terminale. En fin de terminale, **le niveau atteint correspond au niveau A2 (utilisateur élémentaire)** selon le cadre européen commun de référence pour les langues.

### Le russe est-il une langue difficile ?

C'est à la fois vrai et faux. **Le russe est une langue à forte structure grammaticale, son apprentissage nécessite donc plus de temps que pour l'anglais par exemple.** Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas parler, comprendre et écrire couramment le russe. **Le programme et l'évaluation en classe tiennent compte des différences entre les langues.** D'ailleurs, les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale montrent que, en moyenne, les notes obtenues en russe sont identiques à celles obtenues dans les autres langues. **Pour apprendre la langue, il faut être motivé et persévérant.**

# Enseignement optionnel LCA : Langues et Cultures de l'Antiquité Le latin & le Grec ancien

## POURQUOI ETUDIER LE LATIN ET LE GREC ANCIEN DE NOS JOURS ?

### Des programmes en prise avec le monde d'aujourd'hui



Contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer, l'approche actuelle des langues anciennes n'est pas uniquement centrée sur l'étude du passé. Au contraire, les nouveaux programmes sont fondés sur les grands enjeux contemporains, et leur objectif général est l'ouverture vers le monde moderne et contemporain pour permettre à un élève d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde, en répondant aux questions qu'il peut se poser sur lui-même, sur la société, sur le politique, sur les choix de civilisation et sur le monde. Finalement, les langues anciennes n'ont jamais été aussi modernes !

Trois objets d'étude spécifiques à chaque niveau (*identiques pour le monde grec et pour le monde romain*) :

- **En classe de seconde, un questionnement sur l'Homme** lui-même : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain ? l'Homme et l'animal, l'Homme et le divin, soi-même et l'autre.
- **En classe de première, un questionnement sur la cité**, le politique et le sacré, l'individu en société dans toutes les formes de relations, privées et publiques.
- **En classe terminale**, l'approche humaniste s'élargit aux interrogations philosophiques, scientifiques et religieuses portant sur **la place de l'Homme dans l'Univers**. Elles invitent à une réflexion sur les défis de l'humanisme aujourd'hui.

Et un objet d'étude commun aux trois niveaux, l'axe « **Méditerranée** » qui propose chaque année l'étude d'un espace géographique et historique fondateur, dans ses principes, son évolution et sa cohésion.

*Dépasant les approches strictement linguistiques, associant les questions de langue et les enjeux de civilisation, la littérature et l'histoire, l'enseignement des LCA se place au carrefour des sciences humaines et sociales et envisage les contenus culturels dans leur ensemble, en confrontant des œuvres de la littérature grecque ou latine avec des œuvres modernes ou contemporaines, françaises ou étrangères, et en conduisant à développer une conscience humaniste ouverte à la fois aux constantes et aux variables culturelles.*

L'étude des Langues et Cultures de l'Antiquité, autrefois nommées Humanités, s'entend comme une formation culturelle générale, humaniste et citoyenne, à la confluence des savoirs d'aujourd'hui, et n'est donc pas réservée aux seuls élèves qui se destinent à des études littéraires, mais a vocation à accueillir **tous les profils**, notamment ceux qui envisagent un cursus scientifique, des études de sciences politiques ou économiques. Ainsi, les LCA s'inscrivent pleinement dans l'esprit de la réforme qui a consacré la disparition des séries « littéraire, scientifique, économique ».

**Un élève inscrit dans une section européenne ou dans une section internationale peut aussi suivre un enseignement de latin ou de grec ancien.**

Il est préférable d'avoir commencé le latin ou le grec ancien au collège, mais, sous certaines conditions, en accord avec les professeurs, **les débutants pourront être acceptés.**

### QUELLE PLACE DANS LE NOUVEAU BACCALAUREAT ?

Les enseignements optionnels, quels qu'ils soient, ne font plus l'objet d'une épreuve ponctuelle en fin de terminale. C'est désormais le **contrôle continu** qui s'applique.

**le latin et le grec ancien ont un statut particulier : ils se surajoutent aux autres enseignements optionnels. Et le contrôle continu prend en compte l'année de première et celle de terminale, soit un coefficient 4 pour le latin, et un coefficient 4 pour le grec ancien, dont les points peuvent se cumuler.**

# 🎵 La musique au Lycée Jeanne d'Arc 🎵

## Les différents choix

### Un enseignement facultatif :

3 heures hebdomadaires en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>  
2 heures en terminale

Ouvert à toutes les filières

En 2<sup>nde</sup>, l'enseignement facultatif prépare également à l'option de spécialité des classes de 1<sup>ère</sup> et terminale.

### Un atelier de pratiques musicales collectives

#### (chorale et instrumentale)

Ouvert à tous les élèves du lycée, toutes options et niveaux confondus. Assiduité obligatoire lorsque cet atelier est choisi

Les élèves inscrits dans l'une ou l'autre des activités musicales doivent prendre en compte leur participation éventuelle en tant qu'instrumentistes ou chanteurs à des concerts sous diverses formes.

### Les débouchés : que faire après le bac ?

Les universités de musicologie qui délivre une Licence et qui débouche sur les carrières de l'enseignement ou de la recherche (Master, Doctorat).

D'autres universités intègrent l'enseignement de la musique dans leur cursus (philo-musique à Nantes par exemple).

La culture et les enseignements musicaux en université peuvent être déterminants pour les concours de professeur des écoles, d'orthophoniste, d'écoles de commerce, les concours administratifs, le journalisme, l'architecture, le *design*, Science Po, les entretiens d'embauche dans les structures touchant à la culture...

Le CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants en milieu scolaire)

Les écoles de techniciens (luthier, accordeur, ingénieur du son, etc.)

Les classes préparatoires avec option musique à l'entrée de l'École Normale Supérieure (Paris et Lyon)

Le Conservatoire de musique

### Un enseignement de spécialité:

4 heures hebdomadaires en 1<sup>ère</sup> - 6 heures en terminale

Les activités proposées sont fondées sur :

**l'écoute musicale** : commenter et analyser les œuvres de divers horizons (méthodologie du commentaire, vocabulaire technique, histoire des styles et genres musicaux)

La **pratique individuelle et collective vocale et instrumentale** : développer son expression artistique, seul ou en groupe en aboutissant à des productions diversifiées (interprétation, arrangement, improvisation, création)

La **réalisation, en terminale, d'un projet musical** associant pratique musicale et recherche documentaire, liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public : ce travail peut venir enrichir celui préparé pour le grand oral (épreuve du baccalauréat).

*La musique en spécialité est compatible avec les enseignements Abibac, Bachibac, Euro et Anglais International.*

### **Important**

#### Aucune sélection préalable

#### Niveau :

Tout élève motivé est a priori apte à suivre avec profit les enseignements de musique facultative **et** de musique en spécialité

Aucun niveau minimal précis n'est requis à l'entrée de ces options, même si un minimum est souhaitable

Aucune obligation d'inscription au Conservatoire ou école de musique.

#### Instrument :

Une pratique musicale (instrument ou chant), **quelque soit le niveau** est nécessaire. Chaque élève pratique son instrument (ou chant) individuel au sein d'une structure de son choix (cours privés, école de musique, association, conservatoire...), le lycée ne dispensant pas de cours individuels d'instruments.

#### Le lycée Jeanne d'Arc propose deux salles de travail équipées de pianos

exclusivement réservées aux élèves inscrits aux enseignements de musique (facultatif et spécialité) et à l'atelier de pratiques collectives (chorale).

#### **CHOISIR L'ENSEIGNEMENT, C'EST :**

aimer la musique en la **pratiquant** par le chant et/ou l'instrument  
avoir envie d'**écouter** la musique sans discrimination de style  
avoir envie d'**approfondir** son écoute par l'analyse ou le raisonnement  
avoir envie de **comprendre** la musique  
être **curieux** et **ouvert** d'esprit.

#### **CE N'EST PAS (IDÉES REÇUES) :**

connaître le solfège  
être inscrit au conservatoire  
avoir de longues années préalables de pratique d'un instrument  
une sélection à l'entrée

Pas d'augmentation du prix du repas en 2020 et 2021 ; prix repas 2022 : 3,11 €. Prix repas 2023 : 3,29 €. En 2024 : 3,42 Moyenne des prix en région auvergne Rhône Alpes entre 3,09 et 4,42.

REPARTITION TRIMESTRIELLE DU TARIF ANNUEL	PENSION												DEMI - PENSION					
	INTERNES + 4 % (60 €)				INTERNES EXTERNES +3,82 % (50 €)				DEMI-PENSIONNAIRES +3,99% (23 €)									
	Nombre de jours	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Nombre de jours	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Nombre de jours	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024			
JANVIER-MARS	60	480,00 €	482,00 €	510,00 €	531,00 €	60	422,00 €	424,00 €	448,00 €	465,00 €	60	186,00 €	187,00 €	198,00 €	205,00 €			
AVRIL-JUIN	40	320,00 €	322,00 €	340,00 €	354,00 €	40	281,00 €	283,00 €	299,00 €	310,00 €	40	124,00 €	125,00 €	132,00 €	137,00 €			
SEPTEMBRE-DECEMBRE	75	600,00 €	603,00 €	638,00 €	663,00 €	75	528,00 €	530,00 €	560,00 €	582,00 €	75	232,00 €	233,00 €	246,00 €	257,00 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>175</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>1 407,00 €</b>	<b>1 488,00 €</b>	<b>1 548,00 €</b>	<b>175</b>	<b>1 231,00 €</b>	<b>1 237,00 €</b>	<b>1 307,00 €</b>	<b>1 357,00 €</b>	<b>175</b>	<b>542,00 €</b>	<b>545,00 €</b>	<b>576,00 €</b>	<b>599,00 €</b>			

	2021	2022	2023	2024	Hausse
1) Repas élèves à l'unité	4,80 €	4,80 €	5,00 €	5,20 €	4,00%
Nuitée occasionnelle	6,60 €	6,60 €	7,15 €	7,40 €	3,50%
Petit déjeuner occasionnel	1,65 €	1,65 €	1,75 €	1,80 €	3,11%
2) Tarifs personnels du lycée					
Catégorie C et assimilés	3,20 €	3,20 €	3,35 €	3,45 €	2,96%
Personnels indice INM < 485	4,30 €	4,30 €	4,50 €	4,65 €	3,33%
Personnels indice INM > 485	5,35 €	5,35 €	5,60 €	5,80 €	3,67%
Nuitée	8,95 €	8,95 €	9,40 €	9,70 €	3,19%
Petit déjeuner personnels	1,65 €	1,65 €	1,75 €	1,80 €	3,11%
3) Autres tarifs					
Repas personne de l'extérieur	8,60 €	8,60 €	9,10 €	9,45 €	3,86%
Nuitée personne de l'extérieur	11,10 €	11,10 €	11,70 €	12,10 €	3,42%
Petit déjeuner personne de l'extérieur	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,60 €	4,00%
Réception 1	13,00 €	13,00 €	13,70 €	14,20 €	3,65%
Réception 2	19,50 €	19,50 €	20,50 €	21,30 €	3,90%
					<b>3,50%</b>

Le lycée International Jeanne d'Arc vous invite à ses

## PORTES OUVERTES

**Samedi 23 mars 2024 de 8h30 à 12h00**



28 rue Delarbre  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 66 10  
Ce: 06300194@ac-clermont.fr



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes